

Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est

En santé ensemble, aujourd’hui 2025-2026 – Liste de vérification communautaire

Projet : _____

Organisme parrain : _____ Date : _____

PARTIE 1 – ADMISSIBILITÉ

- Deux signataires autorisés?
- Des rapports en suspens concernant des projets terminés?
- Existe-t-il un plan clair pour les projets en cours et actuellement financés?
- Le projet est axé sur des activités de prévention qui correspondent à au moins un des piliers du programme En santé ensemble, aujourd’hui : l’alimentation saine, l’activité physique, la santé mentale ou la réduction du tabagisme.
- Y a-t-il des dépenses non admissibles?
 - Coûts d’immobilisations – achat, réparations ou rénovations, matériel fixe, sentiers
 - Location d’espace de bureau ou achat de matériel de bureau, réduction du déficit, groupe ayant des critères d’appartenance, activités de collecte de fonds, articles qui profitent à un propriétaire d’entreprise privée, alcool ou tabac (exception faite des produits du tabac utilisés à des fins traditionnelles), dons à un organisme, réattribution, uniformes d’équipe
 - Demande de financement annuel ou permanent ou de salaires pour du personnel permanent
 - Prix en argent comptant ou cartes-cadeaux, vêtements promotionnels, frais de publicité payés
 - Coût d’un animateur/coordinateur de projet communautaire supérieur à 50 % du coût global du projet ou de l’initiative. Les solutions moins coûteuses, comme le bénévolat, sont toujours recommandées.
 - Du matériel, lorsque c’est la seule composante du programme. Existe-t-il un plan d’entreposage et d’accès public? Le matériel est-il portatif? (Les ressources documentaires et les articles de moindre coût peuvent être financés sans soutien pédagogique)
 - De la nourriture, lorsqu’elle fait partie du programme sans volet éducatif (Pas de financement des programmes de petit-déjeuner ou de collation. Personne titulaire d’un certificat de manipulation des aliments sur place lors de toutes les activités)
 - Collations – uniquement lorsque cela favorise au maximum la participation communautaire et le potentiel d’apprentissage des participants. (Doit représenter moins d’un tiers du coût total du projet, suivre les directives du Guide alimentaire canadien et comporter une composante éducative visant à promouvoir une alimentation saine. Personne titulaire d’un certificat de manipulation des aliments sur place lors de toutes les activités)
 - Programmes d’activités physique non dirigés par des animateurs brevetés (lorsque cela est requis)

PARTIE 2 – Projets évalués en fonction de leur conformité avec les principes directeurs et les directives de financement du programme En santé ensemble, aujourd’hui

- Prise en compte de la durabilité
- Mesures d'évaluation
- Mobilisation des capacités et du leadership communautaires
- Participation de partenaires intersectoriels
- Valorisation des programmes et services existants
- Investissement communautaire manifeste en termes de contributions financières et en nature, et autres partenariats créatifs
- La description du projet est claire et mentionne les objectifs
- Contribution à la *santé à long terme* des participants
- Le projet répond aux priorités et aux besoins locaux (utilisation des données communautaires telles que l'évaluation de la santé communautaire et le sondage sur la santé des jeunes) ou s'appuie sur l'expérience communautaire
- Le projet est recommandé par le comité communautaire
- Le projet aborde les déterminants sociaux de la santé tels que les conditions dans lesquelles les personnes naissent, vivent, grandissent, apprennent, travaillent, s'amusent et vieillissent – par exemple, le logement, l'alimentation, le revenu, les milieux naturels et le cadre bâti, le filet de protection sociale et l'inclusion sociale
- Le projet utilise une optique d'équité en favorisant SPÉCIFIQUEMENT la participation des groupes les plus exposés aux maladies chroniques, tels que les peuples autochtones, les nouveaux arrivants et les réfugiés, les minorités visibles, les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes handicapées, les personnes en situation de chômage de longue durée, les sans-abri ou d'autres personnes marginalisées sur le plan économique et social

REMARQUES :